



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Cayenne, le 14 janvier 2019

LE RECTEUR DE RÉGION ACADÉMIQUE
RECTEUR D'ACADÉMIE
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS

A

Mesdames et Messieurs les Chefs
d'établissement

**Division des
Examens et Concours**

Affaire suivie par :
Marie-Aude FERON-
HARROW
Téléphone
05 94 27 21 82
Courriel
Marie-aude.feron@
Ac-guyane.fr
BP 6011
97306 Cayenne Cedex

Objet : Diplôme d'études en langue française (DELF) en milieu scolaire, session 2019

Un centre d'examen du Diplôme d'Etudes en Langue Française en milieu scolaire est ouvert dans l'académie de la Guyane pour une session prévue le **14 mai 2019** son organisation est assurée par la Division des Examens et Concours du rectorat. Cet examen, qui fait l'objet d'une convention entre la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) et le Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP), est entièrement gratuit pour les candidats.

Je vous rappelle les enjeux de ce diplôme :

- Mieux intégrer les élèves nouvellement arrivés en France
- Reconnaître et valoriser les acquis linguistiques des jeunes migrants
- Prévenir le décrochage scolaire.

Il a été décidé de proposer ce diplôme aux niveaux A1, A2 et B1 aux élèves de collège pris en charge dans un dispositif UPE2A ou similaire.

J'ai donc l'honneur de vous communiquer ci-après les mesures retenues pour les inscriptions de la session de mai 2019.

Public concerné :

Cet examen s'adresse aux élèves de collège nouvellement arrivés en Guyane pris en charge dans un dispositif UPE2A ou similaire.

Les candidats ne sont autorisés à présenter qu'un niveau d'examen par année scolaire et peuvent s'inscrire sans condition de titre ou diplôme.

* Pour garantir aux candidats toutes les chances de réussite, seuls les élèves les plus motivés dont le niveau d'acquisition de la langue française aura été jugé satisfaisant par le professeur référent de l'élève pourront être inscrits.

* Les élèves pour lesquels le pronostic d'obtention du DNB, du CFG ou d'un diplôme professionnel de niveau V semble favorable n'ont pas vocation à être inscrits à ce niveau élémentaire de certification.

* L'accord de la famille autorisant l'élève à se présenter au diplôme sera impératif.

Inscriptions :

Le registre d'inscription de la session du 14 mai 2019 sera ouvert du *lundi 4 février 2019 au vendredi 08 mars 2019*.

Passé ces dates, aucune inscription ne sera plus prise en compte. Les inscriptions se feront à l'aide d'une fiche d'inscription qui sera remise à chaque élève concerné, par le professeur référent. Ce document figure en annexe 1.

Chaque fiche devra être complétée et signée par l'élève, ses parents et le chef d'établissement. Elles devront être impérativement vérifiées par le professeur référent. Il est essentiel que les données relatives à l'identité (nom, date, lieu de naissance et nationalité) *soient correctes et bien orthographiées*. En effet, ces données doivent ensuite apparaître sur les attestations et les diplômes. Ces fiches accompagnées d'une liste nominative des candidats, devront être adressées directement à la Division des Examens et Concours du Rectorat, **le 11 mars 2019 au plus tard**, afin qu'elles soient saisies informatiquement.

L'établissement conservera un double des fiches.

Déroulement des épreuves :

Les centres de passage des épreuves seront implantés dans les collèges sur l'ensemble du territoire. Les épreuves écrites collectives auront lieu dans les centres désignés le mardi 14 mai 2019 à 08h30 pour tous les niveaux. Les épreuves orales individuelles pourraient avoir lieu l'après-midi. Les candidats et les interrogateurs seront convoqués par la Division des Examens et Concours.

Descriptif des épreuves :

Le DELF est harmonisé sur le Cadre européen commun de référence pour les langues. Il comprend quatre niveaux de compétence en « Français langue étrangère » correspondant aux quatre premiers niveaux du CECRL.

° Le DELF A1 correspond au niveau A1 du Cadre européen, dit niveau introductif ou de découverte. Il vise la valorisation des premiers acquis, à un niveau élémentaire d'utilisation de la langue, dans des situations très courantes de la vie quotidienne où le candidat parle de lui-même, de l'endroit où il vit, des gens que l'on connaît ou des choses que l'on possède.

° Le DELF A2 correspond au niveau A2 du Cadre européen, dit niveau de survie. Il inclut la gestion des rapports sociaux de base et la capacité à faire face à des situations encore simples et prévisibles de la vie quotidienne telles qu'un achat, une réservation, une demande d'information.

° Le DELF B1 : à ce niveau l'utilisateur devient indépendant. Il est maintenant capable de poursuivre une interaction : il peut comprendre et poursuivre une discussion, donner son avis et son opinion. Il est capable de se débrouiller dans des situations imprévues de la vie quotidienne.

Epreuves collectives écrites

Nature des épreuves : A1	Durée	Nature des épreuves : A2	Durée
Compréhension de l'oral Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois ou quatre très courts documents enregistrés ayant trait à des situations de la vie quotidienne (deux écoutes). <i>Durée maximale des documents : 3 mn</i>	0H20 environ	Compréhension de l'oral Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois ou quatre courts documents enregistrés ayant trait à des situations de la vie quotidienne (deux écoutes). <i>Durée maximale des documents : 5 mn</i>	0H25 environ
Compréhension des écrits Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur quatre ou cinq documents écrits ayant trait à des situations de la vie quotidienne	0H30	Compréhension des écrits Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois ou quatre courts documents écrits ayant trait à des situations de la vie quotidienne	0H30
Production écrite Epreuve en deux parties : - compléter une fiche, un formulaire - rédiger des phrases simples (cartes postales, messages, légendes ...) sur des sujets de la vie quotidienne.	0H30	Production écrite Rédaction de deux brèves productions écrites (lettre amicale ou message) - décrire un événement ou des expériences personnelles - écrire pour inviter, remercier, s'excuser, demander, informer, féliciter ...	0H45

Epreuve orale

Nature des épreuves : A1	Durée	Nature des épreuves : A2	Durée
Production orale Epreuve en trois parties : - entretien dirigé - échange d'informations - dialogue simulé	5 à 7 mn préparation : 10 mn	Production orale Epreuve en trois parties : - entretien dirigé - échange d'informations - dialogue simulé	6 à 8 mn préparation : 10 mn

Epreuves collectives écrites

Nature des épreuves B1	Durée
Compréhension de l'oral Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois documents enregistrés (deux écoutes) <i>Durée maximale des documents : 6 mn</i>	0H25 environ
Compréhension des écrits Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents écrits : - dégager des informations utiles par rapport à une tâche donnée - analyser le contenu d'un document d'intérêt général	0H35
Production écrite Expression d'une attitude personnelle sur un thème général (essai, courrier, article ...)	0H45

Quel que soit le niveau préparé :

* Note totale sur 100

* Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme : 50/100

* Note minimale requise par épreuve : 5/25

* Les niveaux sont indépendants, il n'est pas nécessaire d'être titulaire du niveau précédent pour s'inscrire au suivant.

Vous pourrez trouver des informations complémentaires sur le site du Centre International d'Etudes pédagogiques (CIEP) www.ciep.fr, rubrique diplôme et test puis DELF scolaire.

Par ailleurs les personnes suivantes sont à votre disposition pour répondre à d'éventuelles demandes :

- d'ordre administratif :

à la Division des Examens et Concours,

le chef de division, Jean-Marc Brégeon : 0594.27.21.78 (jean-marc.bregeon@ac-guyane.fr)

la gestionnaire, Marie-Aude Feron-Harrow : 0594.27.21.82 (marie-aude.feron@ac-guyane.fr)

- d'ordre pédagogique :

l'IA-IPR de lettres, Catherine Le-Contel-Legrand : 0594.27.22.36 (Catherine-Le-Contel-Legrand@ac-guyane.fr) ou Sandra Ho-Choung-Ten (sandra.ho-choung-ten@ac-guyane.fr)

Je vous remercie de l'intérêt porté à ces consignes, ainsi que de votre précieuse collaboration dans l'organisation de ce diplôme.

Le Recteur

Pour le Recteur et par délégation
La Secrétaire Générale d'Académie Adjointe



Anna AGELAS

DIPLOME D'ETUDES EN LANGUE FRANCAISE (D.E.L.F.)

- SESSION du 14 MAI 2019 -

DOSSIER D'INSCRIPTION AU D.E.L.F. SCOLAIRE

A quel niveau de compétences le (la) candidat(e) s'inscrit-il (elle) ? (1)

niveau A1 niveau A2 niveau B1 (un seul choix possible)

(1) cocher la case correspondante

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Féminin (2) Masculin (2)

Nom de naissance :

Prénoms :

Date de naissance : / / Lieu de naissance :

Pays : Nationalité :

(2) cocher la case correspondante

ADRESSE PERSONNELLE

N° : rue :

Code postal : Commune de résidence :

Tél. domicile : / / / /

SITUATION SCOLAIRE

Etablissement fréquenté en 2017/2018 :

UPE2A Collège (3) Dispositif spécifique (3) Préciser lequel :

(3) cocher la case correspondante

Je soussigné(e) sollicite mon inscription à la session du 15 mai 2018 au diplôme d'études en langue française.

Le chef d'établissement certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Date :

Signature du chef d'établissement :

Cachet de l'établissement

A, le

Signature du candidat et du représentant légal
(pour les candidats mineurs)

PIECES A JOINDRE :

Copie d'une pièce d'identité avec photographie indiquant clairement le nom, le prénom, le lieu et la date de naissance du candidat.